

Publié le



**Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue**  
**DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 02 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 16 septembre 2024 s'est réuni à Arles le 02 octobre 2024 à 10 h 30 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 15 membres sur 23, soit 63 voix sur 92.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs** : Anne CLAUDIUS-PETIT, Cyril JUGLARET, Martine AMSELEM, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Christelle AILLET, Marie-Christine CONTRERAS, Jean-Paul GAY, Aline CIANFARANI, Pierre RAVIOL, Patrick DE CAROLIS, Bernard ARSAC

**Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs** : Jacqueline BOUYAC représentée par Anne CLAUDIUS-PETIT, Corinne CHABAUD par Martine AMSELEM, Jérôme BERNARD représenté par Jean-Paul GAY

**Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs** : Ludovic PERNEY, Mandy GRAILLON, Emmanuel LESCOT, Frédéric GIBERT, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, François JOURDAN, Antoine DE LA ROCHE AYMON

**Assistaient à la séance** : Jacques NOU, Sébastien ABONNEAU, Jacques MAILHAN, Gaël HEMERY, Didier HONORE, Raphaël MATHEVET, Nicolas WECK, MATHIEU VACHÉ, Olivier BRIAND, Sandrine KIRAMARIOS, Sandra MATUSCAK, Christophe FONTFREYDE, Magali GORCE, Muriel CERVILLA, Estelle ROUQUETTE, Magali BLANC, Emilie IPSILANTI, Elodie EQUÉL

Patrick DE CAROLIS, quitte la séance à partir de la délibération n°CS-2024-054  
Pierre RAVIOL, quitte la séance à partir de la délibération n°CS-2024-054  
Cyril JUGLARET, quitte la séance à partir de la délibération n°CS-2024-055  
Christelle AILLET, quitte la séance à partir de la délibération n°CS-2024-062

Comité syndical du 02 octobre 2024  
Délibération n° CS-2024-062

REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20241002-CS\_2024\_062

## DÉLIBÉRATION N°CS-2024-062

Objet : Décision modificative du budget 2024 n°1

Le Comité Syndical,

- Vu** le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,
- Vu** la loi n°2007-1773 relative au Parc naturel régional de Camargue,
- Vu** les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,
- Vu** le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,
- Vu** la délibération n°CS-2024-002 du 31 janvier 2024 relative à l'adoption du budget primitif 2024,
- Vu** la délibération n°CS-2024-021 du 29 mai 2024 relative à l'adoption du budget supplémentaire 2024,

### ➤ Considérant

- Qu'il y a lieu d'ajuster les crédits ouverts au budget primitif 2024,
- Que la maquette de la décision modificative n°1 est annexée à la présente

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

### ➤ Décide

- D'adopter la décision modificative n°1 relative à l'exercice 2024,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente

Anne CLAUDIUS-PETIT



Comité syndical du 02 octobre 2024  
Délibération n° CS-2024-062

REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20241002-CS\_2024\_062

ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : /

Abstentions : /

Date de la convocation : 16 septembre 2024



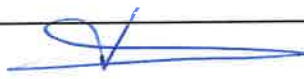



Présenté par, Mme Anne CLAUDIUS-PETIT, Présidente

A Arles, le 02 octobre 2024

Délibérée par l'Assemblée, réunie en session

Au Mas du Pont de Rousty, Arles




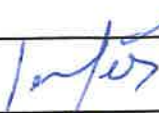



Les membres de l'assemblée délibérante

Nom-Prénom	Signatures
AILLET CHRISTELLE	
ALVAREZ MARTIAL	
AMSELEM MARTINE	
ARDHUIN PHILIPPE	
ARSAC BERNARD	
AUFRERE JACQUES	
AYOT Suzelle	
BALGUERIE-RAULET CATHERINE	
BERGENEAU JOAN	
BERNARD JEROME	
BON FREDERIC	
BOTELLA Georges	
BOUYAC JACQUELINE	
CALLET MARIE-PIERRE	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2024

Application agréée E-legalite.com

CARDINI EVA	
CARLOTTI DANIEL	
CASTEJON NIEVES	
CLAUDIUS-PETIT Anne	
CHABAUD CORINNE	
CIANFARANI ALINE	
CONTRERAS MARIE-CHRISTINE	
DE CAROLIS PATRICK	
DE LA ROCHE AYMONT ANTOINE	
FAVIER FRANCOISE	
FELINE SYLVIE	
FORT-GUINTOLI CAROLE	
GAY JEAN PAUL	
GIBERT FREDERIC	
GRAILLON MANDY	
JALABERT JEAN-MICHEL	
JUGLARET CYRIL	
JOULIA NICOLE	
JOURDAN FRANCOIS	
LESCOT EMMANUEL	
LIMOUSIN LUCIEN	
MOURISARD CHLOE	
PERNEY LUDOVIC	
PLAN DOMINIQUE	
PONCHON SOLANGE	
RAIMONDI RENE	
RAVIOL PIERRE	
ROSSO MARIE HELENE	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2024

Application agréée E.legalite.com



TONNEL STEPHANIE	
VIDAL YVES	

Certifié exécutoire par la Présidente, compte-tenu de la transmission en préfecture le  
et de la publication le

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 03/10/2024  
Application agréée E-legalite.com

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**: SMG DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25130229500018

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ARLES

**M. 57**

**Décision modificative 1 (3)**

**Voté par nature**

BUDGET : SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20241002-CS\_2024\_062

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	6
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	7
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	10
D1 - Balance générale - Dépenses	Sans Objet
D2 - Balance générale - Recettes	Sans Objet

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	12
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	Sans Objet
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	Sans Objet
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	16
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	19
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	23

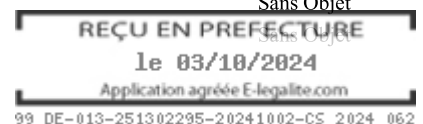
## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures

25

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		<b>A</b>

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	
	<b>I</b>
	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.
- La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.5%
  - Investissement : 7.5%
- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».  
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».  
 (3) Maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.  
 (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :  
 budgétaire ;  
 budgétaire par délibération N° ... du ...  
 (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.  
 (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :  
 sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;  
 avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;  
 avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
VUE D'ENSEMBLE

<b>II</b>	
<b>A</b>	

VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	DEPENSES	RECETTES
<b>REPORTS</b>	+	+	+
	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (3)</b>	0,00	0,00

VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	DEPENSES	RECETTES
<b>REPORTS</b>	+	+	+
	0,00	96 052,00	96 052,00
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (4)</b>	96 052,00	96 052,00

<b>TOTAL DU BUDGET (5)</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>
----------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux annulés lors du même exercice.

(2) Restes à réaliser de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondant : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission de mandats et non rattachées.

(4) Restes à réaliser de la section d'investissement correspondant : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission de mandats et non rattachées.

(5) Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	48 500,00	0,00	0,00	0,00	48 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	163 985,30	0,00	0,00	0,00	163 985,30
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	501 462,70	0,00	0,00	0,00	501 462,70
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>713 948,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>713 948,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 141,40	0,00	0,00	0,00	29 141,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>29 141,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 141,40</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>743 089,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>743 089,40</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	336 311,93		0,00	0,00	336 311,93
041	Opérations patrimoniales (8)	215 104,45		0,00	0,00	215 104,45
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>551 416,38</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>551 416,38</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 294 505,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 294 505,78</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 294 505,78</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	145 468,62	0,00	0,00	0,00	145 468,62
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>195 468,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>195 468,62</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 907,97	0,00	0,00	0,00	6 907,97
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>6 907,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 907,97</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>202 376,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>202 376,59</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	27 360,69		0,00	0,00	27 360,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	248 141,29		0,00	0,00	248 141,29
041	Opérations patrimoniales (10)	215 104,45		0,00	0,00	215 104,45
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>490 606,43</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>490 606,43</b>

<b>TOTAL</b>	<b>692 983,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>692 983,02</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>652 314,20</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 345 297,22</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>-60 809,95</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**REÇU EN PREFECTURE**

le 03/10/2024

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-013-251302295-20241002-CS\_2024\_062

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	946 764,29	0,00	48 500,00	48 500,00	995 264,29
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 462 038,66	0,00	47 552,00	47 552,00	2 509 590,66
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	95 445,00	0,00	0,00	0,00	95 445,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 504 247,95</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>3 600 299,95</b>
66	Charges financières	19 600,00	0,00	0,00	0,00	19 600,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 526 847,95</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>3 622 899,95</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	27 360,69		0,00	0,00	27 360,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	248 141,29		0,00	0,00	248 141,29
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>275 501,98</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>275 501,98</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 802 349,93</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>3 898 401,93</b>
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>389 974,27</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 288 376,20</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	51 500,00	0,00	0,00	0,00	51 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	229 950,00	0,00	42 500,00	42 500,00	272 450,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	3 512 028,88	0,00	44 402,00	44 402,00	3 556 430,88
75	Autres produits de gestion courante (4)	57 000,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 850 478,88</b>	<b>0,00</b>	<b>86 902,00</b>	<b>86 902,00</b>	<b>3 937 380,88</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	4 533,39		9 150,00	9 150,00	13 683,39
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 856 012,27</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>3 952 064,27</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	336 311,93		0,00	0,00	336 311,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>336 311,93</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>336 311,93</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 192 324,20</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>4 288 376,20</b>
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 288 376,20</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>-60 809,95</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

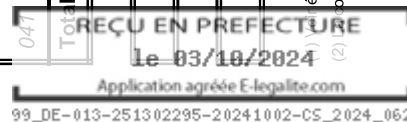
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>		<b>A</b>

DEPENSES									
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>1 294 505,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	48 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	163 985,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	501 462,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>713 948,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	29 141,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>29 141,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>743 089,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	336 311,93							0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	215 104,45							0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>551 416,38</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



Total des dépenses d'investissement cumulées

0,00

état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
le montant RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

## SMG DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - DM - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20241002-CS\_2024\_062



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>		<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>692 983,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	145 468,62	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>195 468,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 907,97	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>6 907,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

REÇU EN PREFECTURE  
le 03/10/2024

Application agréée E-legalite.com

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>202 376,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	27 360,69		0,00	0,00	0,00
040	248 141,29		0,00	0,00	0,00
041	215 104,45		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>490 606,43</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)** 0,00

**Affectation au compte 1068 (9)** 0,00

**Total des recettes d'investissement cumulées** 0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>3 802 349,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	946 764,29	0,00	0,00	48 500,00	48 500,00	0,00	48 500,00	48 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 462 038,66	0,00		47 552,00	47 552,00		47 552,00	47 552,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	95 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>3 504 247,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>
66	Charges financières	19 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>22 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>3 526 847,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	27 360,69			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	248 141,29			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>275 501,98</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

96 052,00

état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

bonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

lit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.



(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2024

Application agréée E-legalite.com

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		III
		B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>4 192 324,20</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	51 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	229 950,00	0,00	42 500,00	42 500,00	42 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	3 512 028,88	0,00	44 402,00	44 402,00	44 402,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>3 850 478,88</b>	<b>0,00</b>	<b>86 902,00</b>	<b>86 902,00</b>	<b>86 902,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	4 533,39		9 150,00	9 150,00	9 150,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>5 533,39</b>	<b>0,00</b>	<b>9 150,00</b>	<b>9 150,00</b>	<b>9 150,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>3 856 012,27</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	336 311,93		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>336 311,93</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>		<b>0,00</b>
				<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>96 052,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Une provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Le titre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Titre en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>3 802 349,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>
011	Charges à caractère général (5)	946 764,29	0,00	0,00	48 500,00	48 500,00	0,00	48 500,00	48 500,00
6037	Variat. stocks march., terrains nus	21 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	5 120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	34 160,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	23 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	26 253,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	8 178,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	48 540,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	34 500,00	0,00		26 500,00	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00
611	Contrats de prestations de services	13 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	41 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	26 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	64 693,29	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	17 185,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	15 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	35 295,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61561	Multirisques	26 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61562	Etudes et recherches	105 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61563	Documentation générale et technique	5 005,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61564	Frais de formation (personnel extérieur)	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61565	Versements à des organismes de formation	4 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61566	Frais de colloques et de séminaires	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61568	Autres frais divers	17 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	40 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 975,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	12 225,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	41 835,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	23 640,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	14 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	41 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	39 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	87 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	5 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 462 038,66	0,00		47 552,00	47 552,00		47 552,00	47 552,00
6331	Versement mobilité	12 580,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	35 960,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 460,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6411	Rémunération principale titulaires	867 794,86	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
642	SFT, indemnité de résidence	26 780,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6418	Autres indemnités	201 100,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6431	Rémunérations	632 672,80	0,00		8 552,00	8 552,00		8 552,00	8 552,00
6438	Autres emplois aidés	32 950,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
643	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	315 365,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6433	Cotisations aux caisses de retraites	271 840,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
644	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	26 264,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
645	Cotisations pour assurance du personnel	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00





Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	17 372,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	95 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	14 220,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	765,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	5 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65811	Droits d'"utilitat" - informatique nuage	24 560,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65818	Autres	10 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65888	Autres	32 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 504 247,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>
66	Charges financières	19 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Il des charges financières et spécifiques</b>		<b>22 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Il des dépenses réelles</b>		<b>3 526 847,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>
	Virement à la section d'investissement	27 360,69			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	248 141,29	I		0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	248 141,29			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>275 501,98</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 100,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.  
 (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.  
 (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.  
 (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).  
 (9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.  
 (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>4 192 324,20</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	51 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6037	Variat. stocks march., terrains nus	21 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	229 950,00	0,00	42 500,00	42 500,00	42 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	78 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	69 000,00	0,00	42 500,00	42 500,00	42 500,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	3 512 028,88	0,00	44 402,00	44 402,00	44 402,00
744	FCTVA	3 595,29	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	269 527,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7472	Participation régions	1 507 104,59	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	764 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	328 919,00	0,00	8 750,00	8 750,00	8 750,00
74758	Participation autres groupements	159 481,00	0,00	5 507,00	5 507,00	5 507,00
74773	Participation FEADER	186 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747818	Autres	214 338,00	0,00	145,00	145,00	145,00
747888	Autres	54 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	24 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	18 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7564	Recouvr./créances admises en non valeur	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	38 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Il des recettes de gestion des services</b>	<b>3 850 478,88</b>	<b>0,00</b>	<b>86 902,00</b>	<b>86 902,00</b>	<b>86 902,00</b>
	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	4 533,39		9 150,00	9 150,00	9 150,00
	Rep. prov. charges fonctionn courant	4 533,39		0,00	0,00	0,00
	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		9 150,00	9 150,00	9 150,00



Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 856 012,27</b>	<b>0,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>	<b>96 052,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	336 311,93		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	336 311,93		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>336 311,93</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

## DECISION MODIFICATIVE N°1- EXERCICE 2024

Les écritures complémentaires sont les suivantes :

### I. Equilibre du budget

Après le vote du budget primitif (dont les restes à réaliser), l'intégration des résultats, le vote du budget supplémentaire et la décision modificative N°1, le budget s'équilibrera globalement en recettes et en dépenses à hauteur de **5 633 673.42 €**.

#### A) En section de fonctionnement

**En fonctionnement**, les nouvelles ouvertures de crédits sont sollicitées à hauteur de **96 052€**. Le montant total de la section de fonctionnement, en recettes et en dépenses est de **4 288 376.20 €**.

FONCTIONNEMENT	Budget primitif	Solde négatif 2023	Budget supplémentaire	Décision Modificative N° 1	Total
Recettes	3 536 955.69 €	-	655 368.51 €	96 052 €	4 288 376.20 €
Dépenses	3 536 955.69 €	389 974.27 €	265 394.24 €	96 052 €	4 288 376.20 €

#### B) En section d'investissement

**En investissement**, il n'est pas sollicité de nouvelle ouverture de crédit. Ainsi, Le montant total de la section d'investissement, en recettes et en dépenses demeure à **1 345 297.22 €**.

INVESTISSEMENT	Budget primitif	Restes à réaliser 2023	Solde positif 2023	Budget supplémentaire	Décision Modificative N° 1	Total
Recettes	294 368.14 €		652 314.20 €	398 614.88 €	0 €	1 345 297.22 €
Dépenses	243 576.70 €	50 791.44€	-	1 050 929.08 €	0 €	1 345 297.22 €

## II. Mesures nouvelles

Pour rappel, comme le budget primitif et le budget supplémentaire, la présente décision modificative est votée par chapitre.

### A) En section de fonctionnement

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
<b>Chapitre 011</b> <b>Charges à caractère général</b>  <u>Dépenses complémentaires</u> <i>Corridors boisés : +3000 € ;</i> <i>Travaux d'entretien – Bâtiments Domaine de la Palissade : + 10000 € ;</i> <i>Régie de la Palissade : + 1500€ ;</i> <i>Régie du Musée : + 25000€ ;</i> <i>Traitement des fourmis Rousty : +9000€ ;</i>	48 500 €	<b>Chapitre 70</b> <b>Produits services, domaine, ventes diverses</b> <i>Régie de la Palissade : + 2500 € ;</i> <i>Régie du Musée : +40000 € ;</i>	42 500 €
<b>Chapitre 012</b> <b>Charges de personnel</b> <i>Deux PEC, pour le service patrimoine et cadre de vie ;</i> <i>Deux PEC, agents d'entretien ;</i> <i>Une assistante de direction</i>	47 552 €	<b>Chapitre 74</b> <b>Dotations et participations</b>  <u>Aides exceptionnelles</u>  <i>DREAL +30000€ ;</i> <i>Commune des Saintes Maries de la Mer + 5 750€ ;</i> <i>Commune de Port Saint Louis du Rhône +3000€ ;</i> <i>Arles Crau Camargue Montagnette +5507€ ;</i> <i>Associations Syndicales du Pays d'Arles +145€</i>	44 402 €
		<b>Chapitre 78</b> <b>Reprises amortissements, dépréciations, provisions</b>	9 150 €
<b>TOTAL</b>	<b>96 052 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>96 052 €</b>

### B) En section d'investissement

Pas de mesure nouvelle.